

**ASSEMBLEA DI CORSICA**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**DELIBERATION N° 19/475 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
APPRUVENDU L'ACQUISTU DI UN' OPERA DI MATISSE**

**APPROUVANT L'ACQUISITION D'UNE ŒUVRE DE MATISSE**

**SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2019**

L'an deux mille dix neuf, le vingt décembre, l'Assemblée de Corse, convoquée le 6 décembre 2019, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPUTTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à Mme Laura FURIOLI  
M. Guy ARMANET à M. Hyacinthe VANNI  
M. François BERNARDI à M. Joseph PUCCI  
Mme Santa DUVAL à Mme Christelle COMBETTE  
M. Francis GIUDICI à M. Jean-Louis DELPOUX  
Mme Stéphanie GRIMALDI à Mme Valérie BOZZI  
M. Pierre-Jean LUCIANI à M. François-Xavier CECCOLI  
M. Jean-Martin MONDOLONI à M. Xavier LACOMBE  
M. Paulu Santu PARIGI à Mme Nadine NIVAGGIONI  
M. Louis POZZO DI BORGIO à Mme Anne-Laure SANTUCCI  
M. Camille de ROCCA SERRA à Mme Marie-Anne PIERI  
Mme Julia TIBERI à M. Pascal CARLOTTI  
Mme Anne TOMASI à Mme Jeanne STROMBONI  
M. Petr'Antone TOMASI à Mme Pascale SIMONI

## L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 19/077 AC de l'Assemblée de Corse du 28 mars 2019 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2019,
- VU** la délibération n° 19/280 AC de l'Assemblée de Corse du 26 septembre 2019 portant approbation du budget supplémentaire de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2019,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et de la Santé,
- APRES** avis de la Commission des Finances et de la Fiscalité,
- APRES** avoir accepté de délibérer sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés (53 voix POUR : les représentants des groupes « Femu a Corsica » (18), « Corsica Libera » (13), « Partitu di a Nazione Corsa » (10), « Andà per Dumane » (6) et « La Corse dans la République » (6) ; 10 voix CONTRE : les représentants du groupe « Per l'Avvene »),

## APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

### **ARTICLE PREMIER :**

**DECIDE** d'entériner l'acquisition aux enchères, le 2 décembre 2019, par la Collectivité de Corse, de l'œuvre du peintre Henri MATISSE sous le titre « La mer en Corse, le Scudo », dans la limite du plafond fixé de 180 000 euros (+ frais afférents : frais de douanes + commission de vente).

### **ARTICLE 2 :**

**DECIDE** de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

SECTEUR : Patrimoine  
ORIGINE : BP 2019

PROGRAMME : Patrimoine Investissement N4411

**MONTANT DISPONIBLE.....245 000 €**

**MONTANT AFFECTE.....242 100 €**

**DISPONIBLE A NOUVEAU.....2 900 €**

PROGRAMME : Patrimoine Fonctionnement N4411

**MONTANT DISPONIBLE.....37 633,32 €**

**MONTANT AFFECTE..... 5 000,00 €**

**DISPONIBLE A NOUVEAU.....32 633,32 €**

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 20 décembre 2019

Le Président de l'Assemblée de Corse,



Jean-Guy TALAMONI

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**4 EME SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019**

**19 ET 20 DÉCEMBRE 2019**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ACQUISTU DI UN' OPERA DI MATISSE - FONDU  
PATRIMONIU**

**ACQUISITION D'UNE ŒUVRE DE MATISSE - FONDS  
PATRIMOINE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse, après avis d'historiens de l'Art, a pris la décision de participer à la vente aux enchères publiques, qui s'est déroulée le lundi 2 décembre dernier, à la salle de vente ARTCURIAL de l'Hôtel Drouot, pour l'acquisition d'une œuvre d'Henri Matisse sous le titre « La mer en Corse, le Scudo », datée de 1898.

Ce tableau, présenté au lot n° 13 au catalogue de la vente, a été cédé pour un montant de 180 000 €.

La Collectivité de Corse est ainsi devenue le nouveau propriétaire d'une œuvre d'Henri Matisse (1869-1954) d'un grand intérêt artistique et symbolique pour la Corse. Cette œuvre, datée et signée, est enregistrée dans les archives Matisse sous le numéro PZ190. Ces éléments et le suivi du tableau permettent de garantir sa traçabilité et son authenticité.

Outre la qualité et le renom de l'auteur (considéré comme l'un des deux plus grands peintres du XX<sup>ème</sup> siècle avec Picasso), ce tableau fait partie des premières œuvres de ce maître de l'art du XX<sup>ème</sup> siècle.

Durant son séjour ajaccien, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le jeune artiste réalise une cinquantaine de tableaux. Il s'agit d'un événement dans l'histoire de l'art du XX<sup>ème</sup> siècle et c'est ici, à Aiacciu, qu'en 1898 à l'âge de 29 ans Matisse découvre la Méditerranée et la lumière du Sud avec un grand « émerveillement ».

Durant un séjour de près de cinq mois et demi, Henri Matisse et son épouse, Amélia, sont installés dans la villa de la Rocca (aujourd'hui Villa Allegrini, à l'angle de la rue Gabriel Peri et du boulevard Sylvestre Marcaggi).

Subjugué par la lumière, les couleurs et les paysages, ce séjour marque profondément l'artiste et sa production. Il s'exprime ainsi : « En Corse, j'étais ébloui, là-bas tout brille, tout est couleur, tout est lumière. J'ai senti croître en moi une passion de la couleur ».

Sa biographe, Hilary Spurling, déclare « La secousse fut telle qu'elle transforma, non seulement son regard, mais encore sa manière habituelle de penser, de réagir ».

Son art, jusque-là influencé par l'impressionnisme, bascule vers une simplification du dessin, des formes et une explosion de la couleur et de la lumière. Les prémices du fauvisme sont jetées.

Matisse écrit à un ami le 28 février 1898 depuis la villa de la Rocca : « Je suis dans un pays merveilleux où je vais rester probablement très longtemps. Pays épatant.

Amandiers en fleurs au milieu d'olivier argentés et la mer, bleu, bleu, bleu, si tellement bleu qu'on en mangerait. Les orangers sombres verts avec des fruits comme des bijoux sertis, les eucalyptus aux feuillages panachés comme des plumes de ceps et bleu foncé. Et derrière presque toujours des hautes montagnes aux cimes neigeuses... » (Avant-propos de Dominique Szymusiak, conservatrice du musée Matisse de Cateau-Cambrésis de 1980 à 2012, in Jacques Poncin « Matisse à Ajaccio, 1898. Lumière et couleur révélées »).

Cette acquisition est également importante aussi car elle vient combler l'absence dans les collections publiques corses d'œuvre moderne.

Elle est en pertinence et en adéquation avec le nouveau pré-projet scientifique et culturel du Musée de la Corse.

Il est certain que la collection Doazan qui a prévalu à la fondation de l'établissement est une collection d'ethnographie rurale. Mais dès sa création et conformément à son PSC initial, le Musée de la Corse était plus qu'un musée d'ethnographie : il s'ouvrait à l'anthropologie et les choix de sa politique d'acquisition sur ces 20 dernières années en témoignent. On peut découvrir dans les collections de cet établissement une grande diversité d'éléments, allant d'objets du quotidien des bergers corses à des affiches touristiques de la Corse, de la cartographie, en passant par des œuvres d'art contemporain de Dominique Degli Esposi ou Ange Leccia, ou encore des séries photographiques contemporaines.

Et, pour vous montrer le lien avec la dernière acquisition, plusieurs peintures, dont notamment une série d'huiles sur toile de l'artiste Cannicioni, ainsi que le tableau, représentant le château Bacciochi mis en dépôt par le Ministère de la Culture et de la Communication afin de raconter la Corse.

Son nouveau Pré-PSC réoriente légèrement le propos du musée vers un musée de société où la transdisciplinarité sera poursuivie et renforcée.

Il s'appuiera sur cette diversité initiale et assumée du fonds du Musée de la Corse pour l'inscrire au-delà d'un prisme disciplinaire stricto sensu.

Il s'agira de présenter une pluralité de regards et d'interprétations sur les collections conservées. En multipliant les dialogues entre des typologies d'objets diversifiées et en les renouvelant régulièrement, l'établissement jouera pleinement son rôle de production de sens et de recomposition des savoirs, avec la participation du visiteur, contribuant ainsi à l'actualisation des discours sur les sociétés corses et méditerranéennes.

Ainsi, il vous est proposé de procéder à l'affectation d'un montant de 242 100 euros sur le fonds « Patrimoine » - programme N4411 Investissement - chapitre 903 - fonction 312.

Il est également proposé d'affecter les crédits relatifs au transport de cette œuvre jusqu'au lieu de dépôt, d'un montant de 5 000 euros sur fonds « Patrimoine » - programme N4411 Fonctionnement - chapitre 933 – fonction 312.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.